

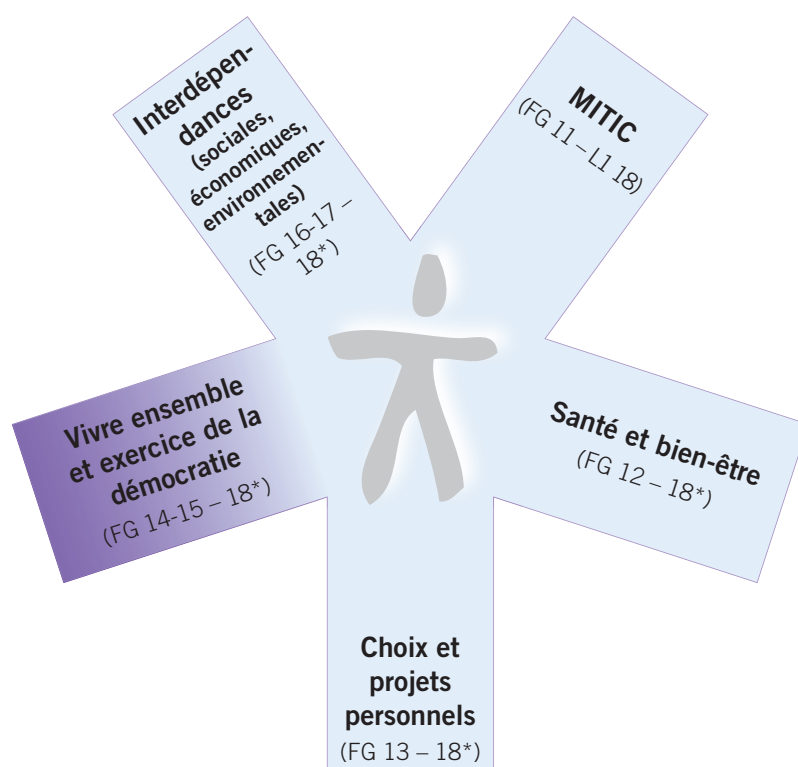
Formation générale

VISÉES PRIORITAIRES

Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.

Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.

Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.



Vivre ensemble et exercice de la démocratie

VISÉES PRIORITAIRES

Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.

Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.

Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.

FG 14-15 – Participer à la construction de règles facilitant la vie et l'intégration à l'école et les appliquer...

1 ... en confrontant des propositions et des opinions pour établir une règle commune

2 ... en utilisant la négociation pour prendre des décisions

3 ... en développant le respect mutuel

FG 18 – Se situer à la fois comme individu et comme membre de différents groupes...

A ... en identifiant ses réussites et ses difficultés

B ... en se fixant des buts à atteindre dans son travail scolaire

C ... en exprimant et en partageant ses préférences, ses goûts, ses champs d'intérêt et ses compétences

En cohérence et en complémentarité avec la thématique *Santé et bien-être*, il s'agit de sensibiliser les élèves aux règles de la classe et de l'établissement essentielles au « vivre ensemble », ainsi qu'à la responsabilité inhérente à la répartition des tâches de chacun.

Apprentissages à favoriser

1^{re} – 2^e années / 3^e – 4^e années

Élaboration de règles, leur adaptation et leur enrichissement en fonction de l'évolution de la vie de la classe concourant au respect des différences (*genre, handicap, culture,...*)

Identification des conséquences de l'observation ou de la transgression des règles

Objectifs particuliers visés

L'élève comprend et applique les règles mises en place dans la classe et/ou dans l'établissement

L'élève assume les tâches qui lui sont dévolues dans le cadre de la classe

4 ... en faisant l'expérience de la loi et des règles de la vie sociale, ainsi que l'apprentissage de leur respect

5 ... en identifiant et en mettant en pratique les normes en vigueur de politesse et de comportement

6 ... en s'exerçant à l'écoute de l'autre et en respectant son temps de parole

7 ... en élaborant des buts communs en regard des intérêts particuliers

D ... en identifiant ses caractéristiques personnelles (genre, langue, famille,...)

E ... en prenant conscience des différences et des points communs dans les comportements lors de situations familières

F ... en se reconnaissant comme membre d'un groupe et en prenant conscience de son rôle d'élève

L'interdit joue un rôle important aussi bien dans le développement d'une société que dans celui de l'élève. Il a un impact éducatif dans la mesure où il a un sens et où le jeune sait ce qu'il risque en dépassant la limite. L'énoncé de l'interdit implique également celui des sanctions encourues en cas de transgression.

Indications pédagogiques

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

Veiller à la cohérence interne et externe des règles en vigueur et de leur fonctionnement

Tenir compte, lors de l'élaboration collective de règles, des spécificités des lieux (classe, établissement, région) et des élèves

Liens [FG 12 – Santé et bien-être](#) ; [CM 14 – Jeux individuels et collectifs](#)

Poser clairement les règles et les sanctions pour contribuer à instaurer un climat de sécurité

Capacité transversale développée

Collaboration – Prise en compte de l'autre, Action dans le groupe

Communication – Codification du langage